



Registraire des psychologues
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Ministère de la Santé et des Services sociaux
5015, 49^e rue, 7^e étage
C. P. 1320
Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867 767-9067
Télec. : 867 873-0484

EXIGENCES* POUR OBTENIR UN PERMIS D'EXERCICE À TITRE DE PSYCHOLOGUE AUX TERRITOIRES DU NORD-OUEST

*** Veuillez noter que les exigences peuvent être révisées ou modifiées périodiquement. Lisez attentivement les exigences. Pour les informations générales, consultez la page 3.**

La délivrance du permis d'exercice pourra être retardée ou refusée si les documents soumis ne respectent pas les exigences.

- 1. Le formulaire dûment rempli accompagné d'une photo.**
- 2. Une copie certifiée conforme de tous les diplômes de premier et de deuxième cycle, notamment le diplôme de maîtrise en psychologie.** Les copies certifiées ont été déclarées sous serment comme étant des copies réelles des documents originaux par un commissaire à l'assermentation ou un notaire public.
- 3. Le relevé de notes de tous les diplômes.** Les demandeurs qui ne détiennent pas de permis d'exercice valide sans limitation délivré par une province ou un territoire du Canada doivent demander à leur université d'envoyer directement les relevés de notes au Bureau du registraire.
- 4. Une lettre d'attestation d'études.** Les demandeurs qui ne détiennent pas de permis d'exercice valide sans limitation délivré par une province ou un territoire du Canada doivent faire évaluer leurs diplômes universitaires par le College of Alberta Psychologists. Les demandeurs doivent soumettre une lettre du College of Alberta Psychologists indiquant que leurs diplômes universitaires ont été évalués et approuvés pour l'obtention du permis d'exercice. Remarque : Les demandeurs n'ont pas à soumettre de demande de permis d'exercice en Alberta. Consultez la section Information générale ci-dessous pour obtenir l'adresse du College of Alberta Psychologists.
- 5. Une lettre d'attestation des compétences.** Le demandeur doit soumettre une lettre d'attestation des compétences provenant de chacune des autorités provinciales ou territoriales qui lui ont délivré un permis d'exercice à titre de psychologue. La lettre doit être envoyée au Bureau du registraire par l'autorité provinciale ou territoriale et doit indiquer clairement s'il y a des enquêtes en cours ou non.
- 6. Deux recommandations soumises à l'aide du formulaire prévu à cette fin.** Les formulaires dûment remplis par des psychologues agréés peuvent être envoyés par télécopieur. Toutefois, les originaux doivent être postés au Bureau du registraire par le répondant.
- 7. Un curriculum vitae détaillé et à jour.**

8. **Attestation récente de vérification du casier judiciaire et de vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables** datée des six derniers mois.
9. Une photocopie d'une preuve de citoyenneté (p. ex. certificat de naissance du Canada ou document d'immigration valide).
10. **Une attestation d'au moins un an d'expérience de travail supervisé.** Les demandeurs qui ne détiennent pas de permis d'exercice valide sans limitation délivré par une province du Canada doivent fournir la preuve qu'ils ont acquis un an d'expérience de travail supervisé. Ce travail supervisé doit avoir eu lieu **après** l'obtention ou la délivrance d'un diplôme de maîtrise en psychologie, *alors que le demandeur travaillait à titre de stagiaire aux TNO*. Le superviseur doit être un psychologue agréé aux TNO, endroit où le travail supervisé a lieu. Le superviseur doit envoyer au Bureau du registraire une lettre qui atteste l'expérience de travail supervisé. Cette attestation doit fournir les renseignements suivants. (Remarque : un an correspond à 1 600 heures.)

– Une brève description des qualifications du superviseur, y compris le numéro de son permis d'exercice, le poste qu'il occupe dans l'organisation et ses principales responsabilités.

– Une description de la supervision, notamment le nombre d'heures, le type de supervision (p. ex. observation directe, consultation de dossiers, examen de vidéos), la méthode de supervision (p. ex. écrite, orale) et la fréquence de la supervision.

– Les commentaires du superviseur concernant les connaissances et les compétences du demandeur dans le domaine de compétence déclaré de même que dans les domaines suivants : entregent; formulation de problèmes et intervention; conscience de ses forces et de ses faiblesses; questions éthiques, comme la sensibilité au pouvoir, questions de culture et de genre ainsi que la connaissance du code de déontologie et des questions relatives à la pratique privée.

Le superviseur doit préciser la durée, la nature (en personne ou autre) et la fréquence de la supervision ainsi que le type de travail supervisé. **(Remarque : lorsque le superviseur fournit un formulaire de recommandation, il doit produire cette attestation séparément.)**

11. **Plan de supervision pour les demandes d'inscription au registre des stagiaires**

Les personnes qui souhaitent s'inscrire au registre des stagiaires doivent trouver un psychologue agréé aux TNO qui accepte de les superviser. Un plan de supervision détaillé et signé par le superviseur et le demandeur doit être soumis au Bureau du registraire pour approbation.

Le plan doit inclure :

- le ou les domaines de compétence proposés;
- la nature générale de l'endroit où aura lieu le stage (p. ex. dans un hôpital, une clinique, une école);
- une description de la supervision, notamment le nombre d'heures, le type de supervision (p. ex. examen de vidéos, consultation de dossiers, observation directe) ainsi que la méthode de supervision et d'évaluation (p. ex. écrit, oral);

- les dates prévues pour le suivi des progrès;
- le délai prévu pour réaliser le stage.

Les candidats peuvent être inscrits au registre des stagiaires pour une période d'un an au cours de laquelle ils peuvent accumuler le nombre d'heures de supervision requis.

Après le stage, le superviseur doit soumettre, avant la date d'expiration du permis de stagiaire, une lettre qui décrit en détail le stage en fonction des éléments mentionnés au point 10 ci-dessus. Le stagiaire peut ensuite soumettre une demande d'inscription au registre des psychologues des TNO.

12. Frais payables par chèque ou mandat-poste à l'ordre du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Il est aussi possible d'inscrire un numéro de carte de crédit sur le formulaire pour l'une des options suivantes :

269 \$ pour l'obtention du permis d'exercice **complet**, les frais annuels connexes et l'inscription au registre des psychologues (valide jusqu'au 31 mars suivant la date de délivrance);

215 \$ pour l'obtention du permis de **stagiaire** et l'inscription au registre des stagiaires (valide jusqu'au 31 mars suivant la date de délivrance).

Information générale

Comme mentionné au point 4 ci-dessus, les demandeurs qui ne détiennent pas de permis d'exercice valide sans limitation délivré par une province ou un territoire du Canada doivent faire évaluer leurs diplômes universitaires par le College of Alberta Psychologists. Tous les frais associés à cette évaluation incombent au demandeur. Avant d'obtenir un permis d'exercice aux TNO, les demandeurs doivent présenter une lettre d'attestation d'études provenant du College of Alberta Psychologists. Voici ses coordonnées :

College of Alberta Psychologists
 Credentials Evaluation Committee
 2100 Sun Life Place
 10123 - 99 ST
 Edmonton, AB T5J 3H1
 Tél. : 780 424-5070
 Téléc. : 780-420-1241
 Sans frais : 1 800 661-0798
 Site Web: www.cap.ab.ca

Le comité chargé des inscriptions au registre des psychologues des TNO se réunit environ deux fois par mois pour examiner les demandes. Nous conseillons aux demandeurs de s'assurer que leur candidature est conforme aux exigences mentionnées ci-dessus, sans quoi le processus d'inscription pourrait être retardé.

Nous informons les demandeurs qu'une personne ne peut exercer la profession de psychologue aux TNO ni porter le titre de psychologue à moins d'être inscrite au registre des TNO et d'être autorisée à exercer cette profession.

Nous avisons également les demandeurs que l'obtention d'un permis d'exercice aux TNO ne

donne pas le droit à une personne de travailler en tant que psychologue ou de porter ce titre dans une autre province ou un autre territoire du Canada



Registraire de la réglementation professionnelle
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Tour Centre Square, 8^e étage
5 022, 49^e rue, C. P. 1320
YELLOWKNIFE NT X1A 2L9
Tél. : 867 767-9067
Télec. : 867 873-0484

DEMANDE D'INSCRIPTION

**** Lire attentivement la liste des exigences. ****

○ À TITRE DE PSYCHOLOGUE ○ À TITRE DE STATIGAIRE

Veillez indiquer ci-dessus si vous souhaitez vous inscrire au registre des psychologues ou au registre des stagiaires.

1. Renseignements personnels (joindre une photo d'identité récente prise au cours des six derniers mois)

Nom (en lettres moulées) :		
Adresse postale (Si la demande de permis d'exercice est approuvée, le permis et les avis de renouvellement seront envoyés à cette adresse.)		
Téléphone (maison) :	Télécopieur (maison) :	
(travail) :	(travail) :	
Date de naissance (j/m/a) :	Courriel :	
/ /		
Citoyen canadien : ☐ Oui (joindre une copie du certificat de naissance ou d'une preuve de citoyenneté) ☐ Non (joindre une copie de l'autorisation de travail ou du document d'immigration)		
Lieu de travail prévu aux TNO : _____ Date de début prévue : _____ (Donnez les coordonnées complètes du lieu, le nom de l'employeur, la personne à contacter et le numéro de téléphone) :		
Remarque : Vous ne pouvez PAS commencer à travailler en tant que psychologue ou porter ce titre aux TNO à moins d'avoir obtenu un permis d'exercice.		
Nom des provinces ou des territoires où vous déterminez actuellement ou vous avez déjà détenu un permis d'exercice à titre de psychologue. Joindre une autre feuille au besoin.		
Province ou territoire	Numéro du permis	Date
Province ou territoire	Numéro du permis	Date

Instruction et formation

A)

Diplômes obtenus (nom officiel)	Date d'obtention	Nom de l'établissement

Remarque : Les demandeurs qui détiennent un permis d'exercice valide dans une province canadienne doivent passer au point 4.

B) Titre de la thèse ou du projet de recherche : _____

C) Énumérez et décrivez brièvement tous les cours de psychologie de deuxième cycle approuvés par l'université et réussis. Veuillez joindre une autre feuille au besoin.

Nom du cours	Brève description

D) Énumérez toutes autres formations ou tous autres séminaires ou ateliers pertinents suivis en indiquant le nom, la date et la durée (commencez par le plus récent). Veuillez joindre une autre feuille au besoin.

3. Expérience de travail supervisée. Pour satisfaire aux exigences menant à l'obtention d'un permis d'exercice au titre de psychologue, les demandeurs doivent fournir la preuve qu'ils ont acquis un an d'expérience de travail supervisé en psychologie après avoir terminé leur programme d'études supérieures et pendant qu'ils étaient inscrits au registre de stagiaire aux TNO. (Remarque : un an correspond à 1 600 heures.)

Les demandeurs qui ont satisfait à l'exigence sur l'expérience de travail supervisé et qui soumettent leur inscription complète pour obtenir le titre de psychologue doivent remplir la section A) ci-dessous.

Les demandeurs qui n'ont pas effectué le nombre d'heures requis pour l'expérience de travail supervisé et qui soumettent leur inscription à titre de stagiaire doivent remplir la section B).

A) POUR CEUX QUI ONT TERMINÉ LA PÉRIODE D'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL SUPERVISÉE :

Nom du superviseur :

Type d'établissement :

(p. ex. une école, un hôpital et une clinique de santé mentale)

Durée de l'expérience de travail supervisé (jours/mois/total des heures supervisées) :

Veuillez indiquer la date à laquelle votre rapport d'audit sera soumis :

Vérification de l'expérience de travail supervisé — Le Bureau du registraire doit recevoir une lettre du ou des superviseurs indiquant clairement le travail effectué, le nombre d'heures réel en supervision individuelle et la province ou le territoire où la supervision a eu lieu. Le superviseur doit

préciser les dates, la durée, le type (en personne ou autre) et la fréquence de la supervision ainsi que le type de travail ayant été supervisé, comme indiqué au point 10 de la liste des exigences. **Cette lettre doit être postée par le superviseur directement au Bureau du registraire des TNO. Le superviseur doit être un psychologue agréé aux TNO, endroit où le travail supervisé a lieu.**

- B) Les demandeurs qui n'ont PAS COMPLÉTÉ l'expérience de travail supervisé et qui soumettent leur inscription à titre de stagiaire en psychologie doivent remplir la section suivante :

Nom du superviseur :

Type d'établissement :

(p. ex. une école, un hôpital, une clinique de santé mentale, etc.)

Veuillez indiquer la date à laquelle votre rapport d'audit sera soumis :

Remarque : Un plan de supervision complet doit être soumis avec cette demande, signé par le superviseur et le demandeur. Les heures ne peuvent être accumulées avant que l'approbation ne soit accordée et que le demandeur ne soit inscrit au registre des stagiaires. Consultez le point 11 de la liste des exigences pour obtenir plus de renseignements sur les exigences relatives au plan de supervision.

4. Compétences

Indiquez, parmi les domaines suivants, ceux considérés comme étant vos principaux domaines de compétence dans la pratique de la psychologie et dans lesquels vous êtes prêt à démontrer votre compétence.

DOMAINES DE COMPÉTENCE	Définition	/
Recherche et expérimentation	L'objectif principal est l'étude scientifique du comportement humain.	
Neuropsychologie	Évaluer, diagnostiquer et traiter les personnes présentant un dysfonctionnement connu ou suspecté du système nerveux central.	
Soins cliniques	Étudier, diagnostiquer ou traiter des troubles émotionnels, mentaux ou comportementaux.	
Counseling	Favoriser et améliorer le fonctionnement normal humain en aidant les gens à résoudre des problèmes, à prendre des décisions et à composer avec le stress de la vie quotidienne.	
Réadaptation	Évaluer, diagnostiquer ou traiter les personnes dont les capacités physiques, émotionnelles, cognitives, sociales ou professionnelles sont altérées à la suite d'une blessure, d'une maladie ou d'un traumatisme.	
Psychologie de la santé (communautaire ou sociale)	Promouvoir la santé, offrir des conseils préventifs, aider au maintien de la santé et préciser les déterminants de la santé et de la maladie.	
Psychologie scolaire ou de l'éducation	Comprendre les besoins sociaux, affectifs et d'apprentissage des enfants, des adolescents et des adultes.	
Psychologie industrielle ou organisationnelle	Pratique et recherche visant à améliorer le bien-être des personnes et l'efficacité des organisations en comprenant le comportement des individus et en aidant les organisations à gérer efficacement leurs ressources humaines.	
Psychologie judiciaire	Comprendre, évaluer, diagnostiquer ou traiter des individus dans le contexte d'affaires criminelles ou juridiques.	
Autres — préciser		

5. Références

Donnez le nom des deux psychologues qui soumettront un formulaire de recommandation dûment rempli pour appuyer votre demande. Remarque : les **répondants doivent être des psychologues agréés**. Les formulaires de recommandation dûment remplis doivent être envoyés directement par le répondant au Bureau du registraire.

Date	Adresse	Province ou territoire ayant délivré le permis d'exercice

Déclaration solennelle

- a) Est-ce que l'un de vos diplômes, certificats ou permis d'exercice en psychologie a déjà été suspendu ou révoqué?
Oui ___ Non ___ Si oui, veuillez préciser.
- b) Est-ce qu'une de vos demandes d'inscription, de certification ou de permis d'exercice à titre de psychologue a déjà été rejetée?
Oui ___ Non ___ Si oui, veuillez préciser.
- c) Êtes-vous ou avez-vous déjà été visée par une mesure de suspension ou d'interdiction d'exercer à titre de psychologue?
Oui ___ Non ___ Si oui, veuillez préciser.
- d) J'ai, ___ Je n'ai jamais, ___
depuis l'âge de mes dix-huit ans, été reconnu coupable d'une infraction au *Code criminel du Canada*, à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, à la *Loi sur les aliments et drogues* ou à la *Loi sur les valeurs mobilières* d'une province canadienne ou à toute pièce législative similaire à l'une des précédentes dans une province ou un territoire du Canada. (Veuillez joindre les détails complets des circonstances de toute infraction pour laquelle vous avez été condamné.)

Dans le cadre de ma demande d'inscription à titre de psychologue aux Territoires du Nord-Ouest :

Je, _____ de _____

dans la province ou le territoire _____, déclare solennellement :

- a) que je suis la personne mentionnée dans les documents soumis à l'appui de ma demande;
- b) que les renseignements fournis sont vrais et exacts et qu'aucun renseignement pertinent n'a été omis.

Et je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de la *Loi sur la preuve* des TNO.

Déclaré sous serment devant moi à _____

dans la province ou le territoire _____

en ce ____ jour de _____ 20____.

Signature du demandeur

Commissaire à l'assermentation ou notaire public

dans le territoire ou la province _____

Le mandat expire le : _____

Après avoir dûment rempli le formulaire, veuillez l'envoyer avec les documents demandés au : Registraire des licences professionnelles Ministère de la Santé et des Services sociaux Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest Tour Centre Square 5022, 49^e rue, 8^e étage C. P. 1320 Yellowknife NT X1A 2L9 Tél. : 867-920-8058	Si vous souhaitez régler vos frais par Visa ou MasterCard, remplissez les champs suivants : Consultez le point 12 de la liste des exigences pour connaître les frais. Nom figurant sur la carte de crédit : _____ Numéro de la carte : _____ Date d'expiration : _____ Montant : _____ Signature autorisée : _____
---	---

Ces renseignements personnels sont recueillis en vertu de la *Loi sur les psychologues* des TNO et serviront au traitement de votre demande de permis d'exercer à titre de psychologue. Les données recueillies sont protégées par les dispositions sur la vie privée de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels* des TNO. Si vous avez des questions au sujet des renseignements recueillis, communiquez avec le Bureau du registraire.



Registraire de la réglementation professionnelle
Ministère de la Santé et des Services sociaux
C. P. 1320
5015, 49^e rue, 7^e étage
Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867 767-9067 Téléc. : 867 873-0484

Formulaire de recommandation pour les psychologues

Le présent formulaire doit être rempli uniquement par un psychologue agréé. Les demandeurs qui souhaitent s'inscrire aux Territoires du Nord-Ouest doivent remplir certaines conditions. En formulant cette recommandation, vous aidez le demandeur à se conformer à ces exigences. Veuillez envoyer ce formulaire par la poste à l'adresse indiquée ci-dessus. Vous pouvez envoyer ce formulaire par télécopieur au Bureau du registraire, mais **L'ORIGINAL DOIT ÊTRE POSTÉ le plus tôt possible.**

De : _____ Date : _____
(Nom du demandeur)

A. Coordonnées du répondant : Cette section établit votre statut de répondant et votre lien professionnel avec le demandeur, ce qui vous qualifie pour agir à ce titre.

Nom du répondant :	
Titre du poste :	
Profession :	
Organisation ou entreprise :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
De quelle(s) associations professionnelle(s) ou de psychologues êtes-vous membre?	
Dans quelle(s) province(s) ou quel(s) territoire(s) détenez-vous actuellement un permis d'exercice à titre de psychologue? (Veuillez indiquer le numéro du permis ou d'identification)	

B. Lien avec le demandeur

Depuis combien de temps connaissez-vous le demandeur? (Nombre d'années)
Comment avez-vous connu le demandeur?
Avez-vous supervisé le demandeur dans le cadre d'une expérience de travail en psychologie? ☐ Non ☐ Oui Si oui, précisez la durée de la supervision et les tâches effectuées par le demandeur. Si vous êtes la personne qui fournit la preuve des heures de supervision du demandeur, vous devez envoyer une lettre distincte décrivant cette supervision. Les détails de ce qui doit être inclus dans cette lettre peuvent être obtenus auprès du demandeur.

C. Comportement éthique et professionnel (Veuillez commenter la pratique éthique et professionnelle du demandeur)

D. Compétences. À votre avis, parmi les domaines suivants, quels sont ceux dans lesquels le demandeur est qualifié pour travailler de manière indépendante?

DOMAINES DE COMPÉTENCE	Définition	/
Recherche et expérimentation	L'objectif principal est l'étude scientifique du comportement humain.	
Neuropsychologie	Évaluer, diagnostiquer et traiter les personnes présentant un dysfonctionnement connu ou suspecté du système nerveux central.	
Soins cliniques	Étudier, diagnostiquer ou traiter des troubles émotionnels, mentaux ou comportementaux.	
Counseling	Favoriser et améliorer le fonctionnement normal humain en aidant les gens à résoudre des problèmes, à prendre des décisions et à faire face au stress de la vie quotidienne.	
Réadaptation	Évaluer, diagnostiquer ou traiter les personnes dont les capacités physiques, émotionnelles, cognitives, sociales ou professionnelles sont altérées à la suite d'une blessure, d'une maladie ou d'un traumatisme.	
Psychologie de la santé (communautaire ou sociale)	Promouvoir la santé, offrir des conseils préventifs, aider au maintien de la santé et préciser les déterminants de la santé et de la maladie.	
Psychologie scolaire ou de l'éducation	Comprendre les besoins sociaux, émotionnels et d'apprentissage des enfants, des adolescents et des adultes.	
Industriel Psychologie organisationnelle	Pratique et recherche visant à améliorer le bien-être des personnes et l'efficacité des organisations en comprenant le comportement des individus et en aidant les organisations à gérer efficacement leurs ressources humaines.	
Psychologie judiciaire	Comprendre, évaluer, diagnostiquer ou traiter des individus dans le contexte d'affaires criminelles ou juridiques.	
Autres — préciser		

E. Renseignements supplémentaires

Veuillez indiquer toute réserve que vous pourriez avoir concernant l'aptitude du demandeur à être inscrit à titre de psychologue :
Y a-t-il des renseignements supplémentaires qui pourraient être pertinents pour la demande d'inscription du demandeur en tant que psychologue?

Signature :

Date :

Ces renseignements personnels sont recueillis en vertu de la *Loi sur les psychologues* des Territoires du Nord-Ouest et serviront au traitement de votre demande d'inscription à titre de psychologue aux TNO. Les données recueillies sont protégées par les dispositions sur la vie privée de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels* des TNO. Si vous avez des questions au sujet des renseignements recueillis, communiquez avec le bureau du registraire.